

FINEXPO

Comité de soutien financier aux exportations

I. Mission

II. Organisation

III. Instruments

IV. Procédures



I. Mission

- But:
 - vise à ouvrir les marchés internationaux aux entreprises belges
- Comment:
 - Soutenir les exportations **de biens d'équipement belges et services connexes** en réduisant ou en stabilisant les coûts pour le financement des crédits, ou en apportant un don
 - Conforme à **l'Arrangement de l'OCDE** sur les crédits à l'exportation

Biens d'équipement et services afférents

- **OUI:**
 - des ponts
 - Secteur de l'eau (assainissement, distribution,...)
 - transport public
 - équipement médical
 - traitement des déchets
 - Energies renouvelables
 - ...
- **NON:** les biens de consommation, l'industrie agro-alimentaire, ...

II. Organisation



Secrétariat Finexpo

- Membres du FPS Affaires étrangères et des Finances
- Point de contact pour les exportateurs et les banques
- Instruire les demandes de soutien

Comité Finexpo

- Comité **d'avis** interministériel
- Réunions mensuelles

Inspection des Finances

Conseil des Ministres

- Approbation finale

III. Instruments

1. Instrument Commercial : Tous les pays

- Stabilisation d'intérêt

2. Instruments concessionnels :

A. Aide liée

- ❖ Bonification d'intérêt avec don complémentaire
- ❖ Don
- ❖ PEE
- ❖ Crédit mixte (Prêt d'Etat à Etat combiné avec un crédit commercial)

B. Aide liée destinée à l'ensemble des pays du CAD

- ❖ Assistance technique (liée à une stabilisation)
- ❖ Instrument PME (Produit innovant)
- ❖ Energies renouvelables - PME

Pour pouvoir être éligible un projet doit avoir une couverture de Credendo!



1. Instrument Commercial : Stabilisation d'intérêt

De quoi s'agit-il?

- Stabilisation du taux d'intérêt du crédit au niveau du CIRR pendant toute la période de remboursement.
 - Acheteur rembourse le crédit à un taux fixe
 - Avantage: coût du crédit est connu

Conditions?

- Montant max: 100 millions €
- Projet peut être commercialement viable
- Contenu belge: min. 30%
- Couverture Credendo



2. Instruments concessionnels

A) Aide liée destinée à un certain nombre de pays

- 1) **Bonification d'intérêt avec don complémentaire**
- 2) **Don**
- 3) **Le Prêt d'Etat à Etat ou le Crédit mixte (PEE combiné avec un crédit commercial stabilisé) et combinaisons avec PEE (+ Don, + Bonif)**

Conditions:

- Projet non commercialement viable
- Projet doit être accepté par l'OCDE
- Projet doit être une priorité pour le pays bénéficiaire
- Contenu belge de minimum 40%
- Client doit être une entité publique
- Avis de l'Ambassade et de la Banque régionale de Développement et/ou Banque mondiale

A) Aide liée destinée à un certain nombre de pays

1. Bonification d'intérêt avec don complémentaire

- De quoi s'agit-il?
 - Crédit avec taux d'intérêt de 0%
 - Finexpo rembourse les intérêts, client rembourse le capital
 - Don complémentaire (3 millions max)
 - pour atteindre 38% d'aide
 - période de remboursement plus courte DONC prime Credendo moins élevée
 - Montant de contrat max. 10.000.000 €

A) Aide liée destinée à un certain nombre de pays

2. Don

- De quoi s'agit-il?
 - Un Don de 35 % (versé généralement sur trois années budgétaires)
 - Partie non couverte par le don peut faire l'objet d'un crédit commercial qui peut être stabilisé
 - **Montant de contrat : max 14.000.000 €**

A) Aide liée destinée à un certain nombre de pays

• 3. Prêt d'Etat à Etat et Crédit mixte

• De quoi s'agit-il?

- PEE pur max 12.000.000 eur
Durée du crédit 22 ans dont 2 de grâce (lettre de priorité!)
- Elément don de 35 %
- Crédit mixte: PEE combiné avec un crédit commercial (stabilisation)
Durée du crédit 30 ans dont 10 de grâce (lettre de priorité!)
- Elément don de 35 % au total
- Pour stabilisation période classique de remboursement + ou – 8 ans
- Actuellement montant max crédit mixte : **A confirmer**
PEE 10.000.000 €, crédit commercial 5.000.000 €

Combinaisons d'instruments

- Combinaison d'un PEE et d'une bonification **à raison de 50/50**
Montant de contrat max de 20 millions eur
- Combinaison d'un crédit mixte et d'un don ?

B) Aide liée destinée à l'ensemble des pays du CAD

Assistance technique

- Pour financer les formations:
 - projets financés par un PEE **déliée**
 - projets stabilisés par Finexpo
- Services « couverts »:
 - qui permettent de construire une expertise dans le pays bénéficiaire = **formations techniques**
- But: offrir avantage concurrentiel dans les négociations commerciales (ou dans les appels d'offres) en excluant le coût de l'AT.

B) Aide liée destinée à l'ensemble des pays du CAD

- **Assistance technique**

- Critères:

- Société belge
- Client = Institution publique
- **Montant max. accordé: 3% de la valeur du contrat** avec un max de 1.000.000 DTS (Droits de tirages spéciaux, soit environ 1.200.000 €)
- Ne peut **pas** être combiné avec les autres instruments de l'aide liée de Finexpo
- Contenu belge: 30% pour le projet et 50% pour la partie formation

B) Aide liée destinée à l'ensemble des pays du CAD

- **Instrument PME – innovant:**



Qu'est-ce?

- Un don en vue de soutenir les PME belges pour la **première exportation d'un produit innovant** vers un pays repris sur la liste du CAD.
- Montant du Don:
De 80,01% à 100% du montant de contrat avec un montant maximal:
 - 700.000 eur si contenu belge minimum 50%
 - 500.000 eur si contenu belge minimum 30%
- DONC montant de contrat max 874.000€ si 50% et de 624.000€ si 30%

• **Instrument PME - Innovant:**

- 1 seule demande pour 1 produit innovant pour la **première** exportation

- Innovant:



- » Fonctionnel
- » Développement financé par aide publique à l'innovation
→ Ok
- » Développement financé par des fonds privés
→ Soumis à l'avis de la Politique Scientifique

- Projet peut être commercialement viable
- Uniquement pour biens d'équipement et services y afférents
- Livraison ne suffit pas FAUT garantie de fonctionnement
- Client doit être une institution publique

• **Instrument Energies renouvelables - PME:**

Qu'est-ce?

- Un don en vue de soutenir les PME belges dans le cadre d'un projet qui permet de diversifier les approvisionnements en énergie et de réduire la dépendance au pétrole et au gaz et de contribuer à une réduction des émissions de gaz à effet de serre

Exemples:

- Électricité renouvelable au moyen d'énergies : éolienne, solaire, hydraulique, océanique, géothermique,
- Chauffage et «refroidissement » renouvelables au moyen d'énergies : solaire, thermique ou via pompe à chaleur, par exemple
- Transport durable (pas de bio-carburant de première génération)
- Technologies qui s'inscrivent dans le cadre du Plan de Relance fédéral dans ce contexte

B) Aide liée destinée à l'ensemble des pays du CAD

- **Instrument Energies renouvelables - PME:**
 - Montant du Don:
De 80,01% à 100% du montant de contrat avec un montant maximal:
 - 700.000 eur si contenu belge minimum 50%
 - 500.000 eur si contenu belge minimum 30%
 - DONC montant de contrat max 874.000€ si 50% et de 624.000€ si 30%
 - Première exportation du produit dans le pays concerné MAIS peut déjà avoir été exporté dans un autre pays du CAD
 - Projet peut être commercialement viable
 - Client doit être une institution publique

B) Aide liée destinée à l'ensemble des pays du CAD

• **Instrument Energies renouvelables - PME:**

- Uniquement pour biens d'équipement et services y afférents
- Un exportateur peut faire appel à deux reprises à cet instrument pour le même produit MAIS pour des pays différents et premier projet doit être terminé avant introduction seconde demande
- Si exportateur a bénéficié de l'Instrument PME – Produit innovant pour son produit il peut faire une seule fois appel à l'instrument Energies renouvelables mais pour un autre pays

Aide liée destinée à l'ensemble des pays du CAD

• **PME:**



- Uniquement sociétés belges (situées en Belgique)
- Définition européenne
 1. Nombre de travailleurs
 2. Soit le **chiffre d'affaires** soit le **bilan total**

Catégorie de société	Nombre de travailleurs	Chiffre d'affaires	ou	Bilan total
Taille moyenne	< 250	≤ € 50 m		≤ € 43 m
Petite	< 50	≤ € 10 m		≤ € 10 m
Micro	< 10	≤ € 2 m		≤ € 2 m

IV. Procedure

1. Réunion avec le Secrétariat Finexpo pour discussion, voir éligibilité ou pas, déterminer quel instrument est le plus approprié, attirer l'attention sur part belge.
2. Introduire demande de soutien **avant la signature du contrat commercial**, (+ Pour les PEE lettre de priorité du pays bénéficiaire)
3. Analyse du projet par le Secrétariat Finexpo, l'Ambassade, Banque mondiale/ Banques régionales de développement
4. Avis du Comité Finexpo
5. Notification [OCDE](#)
6. Avis Inspection des Finances
7. Décision du Conseil des Ministres
9. Signature du contrat – (Toujours après accord du C.M.)
10. Monitoring annuel



<http://diplomatie.belgium.be>
(Diplomatie économique- Finexpo)



Folder Finexpo

<https://www.linkedin.com/company/finexpobelgium/?viewAsMember=true>



SPF Affaires étrangères – FINEXPO
SPF Finances
finexpo@diplobel.fed.be

